

LES NOUVELLES MODALITÉS D'ACCUEIL DES ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS À BORDEAUX

La destination, les prestataires et infrastructures d'accueil appliquent toutes les mesures sanitaires nécessaires pour respecter les nouvelles modalités d'accueil des événements professionnels à Bordeaux :

- Les événements professionnels d'une jauge de 1 000 personnes maximum sont autorisés.
- Dans le cadre de ces événements, la restauration en format assis est autorisée.

Conformément aux annonces de la Préfète de Gironde et de Nouvelle-Aquitaine du 14 septembre 2020.



Congrès JIRP - 10 et 11 septembre 2020 - Palais des Congrès de Bordeaux ©Bordeaux Events